

## **The press review**

16-30 November 2015

**Prepared by Transparency International Luxembourg**

### **Disclaimer**

Cette revue de presse est compilée par Transparency International Luxembourg. Les idées et opinions exprimées dans les articles cités sont fournies à titre d'information uniquement et ne représentent pas les idées et opinions de Transparency International Luxembourg, qui s'en distance formellement. La véracité et l'exactitude des documents repris ou cités dans cette revue de presse n'a pas été confirmée par Transparency International Luxembourg. Pour toutes questions concernant ce service, nous vous prions de bien vouloir contacter notre bureau au numéro de téléphone 26 38 99 29 ou par e-mail au [secretariat@transparency.lu](mailto:secretariat@transparency.lu).

### **Information importante « hotline anti-corruption »**

Nous vous rappelons que nous avons mis en place une « hotline » qui permet d'obtenir aide et assistance gratuite pour les particuliers pour tout fait constitutif de corruption au sens large ou de trafic d'influence (en tant que victime ou de témoin).

Vous pouvez nous joindre à cet effet par téléphone au numéro 26 38 99 29, par email [info@transparency.lu](mailto:info@transparency.lu) ou alors directement en nos bureaux situés au 11C, Bd. Joseph II, Luxembourg.

# NATIONAL NEWS

<http://paperjam.lu/>

COMMISSION TAXE

## **Des multinationales en règle avec «les lois en vigueur»**

16 NOVEMBRE 2015 18:15 Par Jean-Michel Hennebert



Pendant plus de quatre heures, les représentants de 11 multinationales ont répondu lundi aux questions des eurodéputés de la commission taxe. (Photo: Licence C.C.)

**Amazon, Facebook ou bien encore Google ont été entendus, lundi, par les eurodéputés de la commission taxe pour évoquer la question de la fiscalité des entreprises basées à travers le monde. Toutes parlent d'un modèle conforme aux législations actuelles.**

Après une première vague de refus, une dizaine de multinationales ont finalement accepté de s'expliquer sur leurs pratiques fiscales devant la commission taxe. Lundi, les représentants d'AB Inbev, Amazon, Barclays, Coca-Cola, Google, Facebook, HSBC, Ikea, McDonald's, Philip Morris et Walt Disney ont donc répondu aux questions des eurodéputés. Autant de sociétés ayant bénéficié de rulings luxembourgeois, comme l'avaient montré les révélations LuxLeaks. En dépit des

mises en garde d'Alain Lamassoure (PPE), président de la commission taxe, qui avait recommandé aux multinationales d'«éviter de raconter des histoires, car vous savez que nous savons», le discours général des géants des différents secteurs auditionnés a été sensiblement identique.

«Les gouvernements doivent écrire les règles et les entreprises doivent les respecter», a indiqué d'emblée le représentant de Google, laissant par là même sous-entendre que les multinationales ne faisaient qu'appliquer les règles fiscales en vigueur au sein de l'Union européenne. Et donc de tirer profit des lacunes existantes dans les législations, notamment au travers «de bataillons de conseillers fiscaux». Devant les députés européens, le géant américain d'internet a affiché sa volonté d'aller vers «plus de transparence dans la fiscalité» afin de permettre à «la responsabilité fiscale de s'appliquer», même si, actuellement, il «respecte les règles en vigueur».

### **Le Luxembourg défendu par certaines multinationales**

Une ligne de défense également adoptée par Facebook qui a détaillé une partie du «modèle très usuel, voire conservateur» en vigueur au sein des multinationales et qui consiste notamment à placer certains bénéficiaires «dans des endroits neutres» fiscalement parlant. Objectif selon Facebook: «Permettre de donner salaires, bonus et actions aux salariés dans un contexte de forte concurrence sur le marché du travail.» L'occasion également de «réduire le montant des impôts à déclarer auprès des États», selon le président de la commission taxe.

Pointé du doigt sur la scène internationale, le Luxembourg a été défendu par certaines multinationales. C'est le cas d'Amazon où se trouve son siège européen. «Nous y employons plus de 1.000 personnes, dont notre direction, et nous continuons d'embaucher», assure Monique Meche, vice-présidente de la société américaine. Pour Delphine Reyre, responsable de politique publique chez Facebook, l'implantation de structures au sein du Grand-Duché tient dans «la clarté et la forme des traités internationaux qui permettent aux entreprises de s'installer sur son territoire». En d'autres termes, une législation plus favorable qui a su séduire les entreprises multinationales.

Interrogées sur «l'évolution nécessaire du cadre législatif en Europe», les entreprises auditionnées ont plaidé notamment pour une clarification des règles fiscales et se sont toutes dites favorables à la publication, dans leur rapport annuel, des chiffres pays par pays.

Officiellement, les travaux de la commission taxe doivent prendre fin le 25 novembre prochain, avec le vote de son rapport par le Parlement européen. Mais selon les informations de Paperjam, son travail devrait perdurer encore six mois afin, notamment, de permettre aux eurodéputés d'éplucher les documents des travaux du Code de conduite sur la fiscalité des entreprises.

[HTTP://PAPERJAM.LU/](http://paperjam.lu/)

PAPERJAM BUSINESS ZU LËTZEBUERG

FISCALITÉ INTERNATIONALE

## Les efforts de transparence ont enfin payé

22 NOVEMBRE 2015 05:44

Par Jean-Michel Laliou



**Le siège parisien de l'OCDE. Un des endroits les plus fermés de la planète pour une finance transparente.**

(Photo: Licence CC)

**La communauté internationale multiplie les actions pour une plus grande transparence fiscale. Le Luxembourg reste souvent pointé du doigt mais a pourtant déjà pris des mesures importantes allant dans ce sens. Des mesures reconnues par le Forum mondial sur la transparence qui l'a sorti de sa liste grise.**

C'est une excellente nouvelle pour l'image de la place financière. Réuni à la Barbade ces 29 et 30 octobre, le Forum mondial sur la transparence a biffé le Luxembourg de sa «liste grise» dans laquelle il l'avait intégré il y a deux ans. Officiellement, le Grand-Duché n'est donc plus un paradis fiscal.

Cet automne s'avère particulièrement chaud au niveau des débats pour une fiscalité internationale plus juste. En l'espace de quatre jours, début octobre, il avait déjà connu une triple avancée. Le lundi 5 octobre, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a présenté la version finale du plan Beps (base erosion and profit shifting) qui prévoit 15 actions pour lutter contre l'optimisation fiscale. Le lendemain, les ministres de l'Économie et des Finances de l'Union

européenne, réunis à Luxembourg, ont adopté à l'unanimité un accord sur l'échange automatique d'informations concernant les rulings fiscaux transfrontières entre les États membres à partir de janvier 2017. Le 8 octobre, ce sont les ministres des Finances du G20, à la base de l'initiative Beps, qui ont adopté les nouvelles règles proposées par l'OCDE. Un premier aval qui devrait être suivi par l'approbation de ce plan d'action au niveau des chefs d'État et de gouvernement du G20 lors du sommet d'Antalya, en Turquie, les 15 et 16 novembre prochains.

Après avoir contribué à dessiner les règles du futur, la Commission européenne, histoire de maintenir la pression, a fait un grand retour sur le passé, le 21 octobre, en condamnant les rulings conclus entre Fiat Finance & Trade et l'Administration des contributions luxembourgeoise depuis 2012 et ceux signés entre la compagnie américaine Starbucks et l'État néerlandais. Selon Margrethe Vestager, commissaire européenne à la Concurrence, les deux firmes ont bénéficié d'accords illégaux, assimilés à des aides d'État. Le Luxembourg et les Pays-Bas devront dès lors s'acquitter de la tâche de récupérer les montants trop peu perçus pour des sommes estimées entre 20 et 30 millions d'euros.

Pour le Luxembourg, la situation n'est pas simple. Alors qu'il s'empresse de montrer tous les signes de bonne volonté pour se dédouaner d'une image de paradis fiscal qui lui colle à la peau, il ne parvient pas à empêcher les décisions du passé de remonter à la surface. En novembre 2014, LuxLeaks a provoqué une tache quasi indélébile, sur laquelle la «condamnation» de Fiat a remis une couche. Pourtant, en l'espace de 30 mois, le Grand-Duché a produit de grands efforts pour se mettre en conformité avec la lame de fond internationale qui vise à plus de transparence fiscale. Petit retour sur les étapes clés du grand nettoyage fiscal.

La fin du secret bancaire. En avril 2013, Jean-Claude Juncker, alors Premier ministre, annonce le passage à l'échange automatique d'informations pour le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Un choix qui met fin à la période transitoire qui permettait encore au Luxembourg de pratiquer la retenue à la source. La nouvelle majorité ne remet pas l'idée en question et, le 20 mars 2014, elle marque son accord pour la révision de la directive sur la fiscalité de l'épargne. Le champ d'application est donc élargi aux

revenus similaires aux intérêts et tirés d'investissements effectués dans divers produits financiers innovants ainsi que dans certains produits d'assurance-vie.

Échange d'informations selon la norme OCDE. Le 10 octobre 2014, le pays adopte la directive sur la coopération administrative qui amende celle de 2011. Elle vient élargir à nouveau le spectre de la directive sur la fiscalité de l'épargne en imposant qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les États membres de l'UE s'échangent, sur base automatique, des informations sur les intérêts, les dividendes et autres revenus financiers, mais aussi sur les soldes des comptes et produits de ventes d'actifs financiers détenus par des épargnants résidents d'un autre État de l'Union. Ces nouvelles règles utiliseront le nouveau standard défini par l'OCDE en matière d'échange d'informations fiscales.

Les «early adopters» de l'échange automatique. Le 29 octobre 2014, le Luxembourg a signé à Berlin l'Accord multilatéral entre autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers. En étant parmi les premiers signataires, avec 50 autres pays, de cet accord négocié dans le cadre du Forum mondial sur la transparence, le pays a clairement voulu marquer un signe de sa bonne volonté face à la communauté internationale. Un projet de loi respectant très clairement les nouvelles normes de l'OCDE – le common reporting standard – a ainsi été déposé le 14 août dernier par le ministre des Finances. Il prévoit qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'ensemble des institutions financières de la place luxembourgeoise devront fournir tous les renseignements concernant leurs clients non résidents aux autres pays signataires. Actuellement, une soixantaine d'États ont signé l'accord de Berlin.

L'accord Fatca, le précurseur. Le 31 août dernier, les institutions financières basées au Grand-Duché ont clôturé le premier échange annuel d'informations à l'intention de l'Internal Revenue Service (IRS), le fisc américain. L'accord avait été signé en mars 2014 entre le Luxembourg et les États-Unis. Il prévoit l'échange automatique d'informations sur les avoirs détenus par des citoyens américains et des résidents aux États-Unis auprès d'institutions financières au Luxembourg.

Le Luxembourg, disciple de Beps. Le 5 octobre dernier, l'OCDE a dévoilé les rapports finaux concernant les 15 actions préconisées pour mettre fin aux pratiques d'optimisation fiscale internationales agressives. Concrètement, l'objectif est de vérifier la substance économique des entités afin que les impôts sur le bénéfice soient payés là où elles sont vraiment actives et de faire en sorte que les prix de transfert intragroupes correspondent à des prix de saine concurrence, donc identiques à ceux pratiqués avec des tiers. Dès septembre 2014, le Grand-Duché a affirmé son soutien aux travaux de Beps. Or la balle est désormais dans le camp des États, qui doivent transposer cet ensemble de recommandations très ambitieuses en droit national. Le Luxembourg devrait le faire dans le cadre de la réforme fiscale prévue pour 2017. Une étape a déjà été franchie en janvier de cette année avec l'adoption d'une nouvelle loi concernant les prix de transfert. Elle impose aux multinationales de fournir une documentation plus détaillée en matière de flux intragroupe. En cas d'insuffisance, il est prévu un retournement de la charge de la preuve en faveur de l'Administration fiscale.

Transparence sur les rulings. Le 6 octobre, les ministres européens des Finances ont adopté un accord qualifié d'«historique». Un an après l'affaire LuxLeaks, c'est sous présidence luxembourgeoise que les «28» se sont mis d'accord pour se transmettre de manière automatique l'ensemble des rescrits fiscaux transfrontières. Soit tous ceux pris par l'administration fiscale d'un pays, mais qui pourraient avoir des conséquences sur l'assiette fiscale d'un autre. La transparence sera aussi de mise rétrospectivement pour l'ensemble des rulings adoptés au cours des cinq dernières années. L'accord doit être effectif pour le 1<sup>er</sup> janvier 2017, ce qui laisse un peu plus d'un an pour le transposer en droit national.



# INTERNATIONAL/REGIONAL NEWS



[http://s4.reutersmedia.net/resources\\_v2/images/rcom-logo-hdr.png](http://s4.reutersmedia.net/resources_v2/images/rcom-logo-hdr.png)

Markets | Sun Nov 22, 2015 7:16pm EST

## **Inadequate dirty money regulation 'leaves UK open to terror funds': report**

LONDON | BY LISA BARRINGTON



A traffic sign is pictured in front of the skyline of the the Canary Wharf financial district in London October 21, 2010.

REUTERS/LUKE MACGREGOR

Britain's "woefully inadequate" anti-money laundering system has left the country wide open to corrupt money and terrorism funds and needs radical overhaul, a leading anti-corruption group said on Monday.

Each year billions of pounds of dirty money flow through Britain, but the system for identifying it is too fragmented and unaccountable to be effective, according to a report by Transparency International UK (TI-UK).

"The UK supervision system which should be protecting the country from criminal and terrorist funding is not fit for purpose," said TI-UK's Head of Advocacy and Research Nick Maxwell.

"Those vulnerabilities can be exploited by sophisticated terrorist organizations as well as the corrupt."

Penalties for professionals such as lawyers and estate agents who fail to comply with anti-money laundering regulations are also too small to act as a deterrent, the report said.

Money laundering is the process of disguising the origins of money obtained from crime and corruption by hiding it within legitimate economic activities.

The government's 2015 money laundering and terrorist financing national risk assessment said there was "evidence of terrorist financing activity in the UK" which uses the same methods as criminal money laundering and "poses a significant threat to the UK's national security."

Money laundering is also pushing up London property prices because money commonly ends up in high-value physical assets such as real estate and art.

Britain's National Crime Agency's economic crime director told The Times newspaper this year that London property prices were being artificially driven up by overseas criminals wanting to hide their assets.

TI-UK wants Britain to create one independent and accountable national supervisory body to replace the current system of 22 - often private sector - supervisors responsible for spotting dirty money in sectors such as financial services, accountancy, legal services and property.

Making senior professionals personally liable for money laundering is a key part of the fight, TI-UK said, but Britain is scrapping plans to treat senior bankers as guilty until proven innocent for failings which happen on their watch.

This u-turn was "reportedly due to heavy lobbying by the banking sector," TI-UK said.

(Editing by [Stephen Addison](#))

# Luxemburger Wort

Herve Falciani

## Man behind 'Swissleaks' scandal sentenced to five years in prison

Published on Sunday, 29 November, 2015 at 18:45



Herve Falciani, former HSBC employee, man behind so-called "SwissLeaks"

(AFP) Former HSBC employee Herve Falciani, whose disclosures uncorked the "Swissleaks" scandal on bank-supported tax evasion, has been sentenced in absentia to five years in prison, Switzerland's ATS news agency said.

Falciani, who worked as an IT specialist with HSBC, was convicted of industrial espionage by a federal court in the southern Swiss town of Bellinzona.

The 43-year-old French-Italian national -- dubbed by some media as "The Edward Snowden of banking" -- refused to travel to Switzerland to appear at trial.

Falciani can appeal his conviction at Switzerland's highest court, but he will not serve any prison time in the federation so long as he remains in France, which does not extradite its citizens.

The former HSBC employee leaked a cache of documents allegedly indicating the bank's Swiss private banking arm helped more than 120,000 clients hide 180.6 billion euros from tax authorities.

Falciani has been celebrated as a whistleblower by some, but Swiss authorities claimed he was motivated by money, citing evidence that he wanted to sell the data he stole.

Falciani has denied that he was only seeking financial gain, insisting he had wanted to expose tax evasion and money laundering.

Prosecutor Carlo Bulletti had sought a six-year prison term, while defence lawyer Marc Henzelin asked for a suspended sentence.



HSBC Bank Switzerland investigated *Photo: AFP*

## Masses of data stolen

While working at HSBC's Geneva offices in 2008, Falciani made off with material estimated by prosecutors as amounting to more than 76 gigabytes of raw data, capable of filling 5,300 large binders.

After taking the data, he first went to Lebanon with an associate, where the two reportedly tried to sell the material, unsuccessfully.

According to prosecutors, it was only after his plan to cash in on the data fell flat, that Falciani contacted European tax authorities, adopting the mantle of whistleblower.

He returned to Geneva in 2008, was arrested by Swiss Federal police and questioned for a few hours before being released on the promise that he would return the next day for further questioning.

Instead, he fled by car to France with his family, and in the years since the contents of his leaked material have had ripple affects across the globe.

According to the International Consortium of Investigative Journalists, which published a detailed report of the affair, Falciani assumed a fake identity and

contacted French authorities before ultimately handing over an encrypted list of major HSBC clients based in France committing tax evasion.

The report from the consortium said HSBC also advised convicted drug dealers on how to launder money.

As part of a deal to close a case opened by Swiss prosecutors, HSBC paid a penalty of 40 million Swiss francs (36 million euros).

Switzerland has pursued Falciani since he ran off, at times straining bilateral relations with France.

At the trial, Falciani's lawyer sought to highlight an irony in the Swiss prosecution, noting that the federation was committed to punishing Falciani even as it was in the process of dismantling its banking secrecy practices which for decades allowed foreign clients to hide billions from the taxman back home.